

FORMATION RÉGLEMENTAIRE IOBSP - ORIAS

INTERMÉDIAIRES EN OPERATIONS DE BANQUE ET SERVICES DE PAIEMENT

La formation d'Intermédiaire en Opération de Banque et Services de Paiement IOBSP de NIVEAU I est conforme aux arrêtés et décrets fixant les règles et homologation des programmes minimaux de stage de formation des Intermédiaires en Opération de Banque et Services de Paiement de Niveau I

Niveau d'entrée et qualifications requises

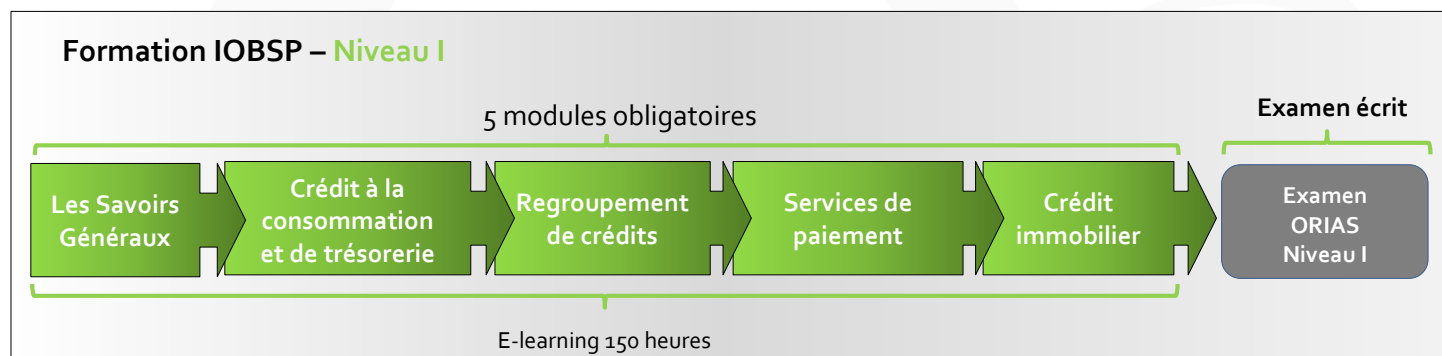
La formation est accessible à tous. Aucun prérequis, cependant des notions de base du domaine bancaire et des crédits permettent un apprentissage facilité.

Qualification de la formation :

L'APSF délivre une attestation de formation et un livret de stage conformes à la réglementation. Ces documents permettent l'inscription sur le Registre Unique de l'ORIAS pour le Niveau I (courtier, mandataire non exclusif, mandataire d'intermédiaire en opérations de banque et services de paiement) des IOBSP.

Programme de la formation

La formation IOBSP niveau I s'articule autour de 5 modules obligatoires que sont les savoirs généraux, le crédit à la consommation et de trésorerie, le regroupement de crédits, les services de paiement et le crédit immobilier.



Les savoirs généraux:

- Environnement de la Banque et de l'Assurance, contexte général de l'activité et conditions d'exercice, environnement juridique du client, distribution de crédits et vente à distance, réglementation, acteurs, contrôle, protection du client, lutte anti-blanchiment et financement du terrorisme, prévention du surendettement.

Crédits à la consommation et de trésorerie

- L'environnement réglementaire des crédits à la consommation, les caractéristiques techniques et financières – approfondissement, analyse de la situation client et le montage du dossier, études de cas.

Regroupement de crédits

- L'environnement réglementaire du regroupement de crédits, les caractéristiques techniques et financières – approfondissement, analyse de la situation client et le montage du dossier, études de cas.

Services de paiement

- L'environnement réglementaire des services de paiement, les caractéristiques des différents services de paiement, les droits de la clientèle et les obligations, montages de dossiers et études de cas.

Crédit immobilier

- Le marché immobilier, ses évolutions, ses acteurs, le PTZ +, la fiscalité immobilière du particulier, les caractéristiques techniques et financières des crédits immobiliers, analyse de la situation client, montage d'un dossier de crédit immobilier, approche commerciale du prêt immobilier, la déontologie du professionnel, note professionnelle.

Durée de la formation

Minimum de 150 heures de formation obligatoire.

Formation en E-LEARNING (formation à distance par internet)

L'APSF vous délivre l'adresse web ainsi qu'un identifiant et un mot de passe permettant l'accès à la plateforme de formation en E-Learning.

Vous bénéficiez :

- de la possibilité d'accomplir vos heures de formation 24h/24 durant toute la période de formation sans restrictions. Notre système fonctionne en permanence et mesure le temps dès l'activation de votre code d'accès jusqu'à la fin de votre session de formation et de révision.
- d'un formateur joignable aux heures de bureau afin de répondre à vos questions sur les cours et les contenus.
- de test d'entraînement sous forme de QCM qui sont à votre disposition à la fin de chaque module. Vous pouvez vérifier de manière illimitée la bonne assimilation de la matière durant toute votre formation.

Grâce à votre accès internet, vous accomplissez vos heures de formations en toute souplesse, à votre rythme et depuis l'endroit que vous souhaitez, que ce soit depuis votre bureau, votre domicile ou depuis tout autre endroit du moment que vous avez un accès internet !

Examen final de validation

Un examen sous forme de QCM constitué de questions réparties proportionnellement sur l'ensemble des modules a lieu après l'accomplissement des 150 heures de formations minimales requises.

Documents remis à l'issue de la formation IOBSP

Les documents nécessaires pour l'inscription à l'ORIAS sont les suivants:

- L'attestation de formation
- L'attestation de réussite des examens (résultat >70% de réponses correctes)
- Le livret de stage qui reprend chacun des modules de formation suivis.

Contenu du module de formation IOBSP Niveau I

Ce qui est compris dans le prix de la formation :

- Modules de formations
- Notes et résumés imprimables
- Accès aux liens importants (infos légales)
- Exercices d'entraînements QCM
- Examens intermédiaires d'évaluation personnelle
- Examen final
- Accès 24h/24 à votre compte personnel de formation
- Contact avec un formateur professionnel
- Attestation et livret de stage à la fin de la formation

Optionnel :

- 2 journées de révision ou d'approfondissement en présentiel, *min. 7 participant/e(s) par cours, les cours ont lieu sur demande sur Paris, Lyon, Nice, Mulhouse, Dijon. Autres villes sur demande.*

Tarifs et mode de paiement (E-learning)

	Tarifs	Mode de paiement
Formation en e-learning	1'850.- € TTC	En 1 fois au début des cours*
Option avec 2 jours de formation en présentiel <i>Minimum 7 participant/e(s) requis</i>	2'300.- € TTC	En 1 fois au début des cours* <i>*Facilités de paiements sur demande</i>

Pour les entreprises, contactez-nous pour une offre personnalisée. Journées de formation additionnelles en présentiel